



Comment écrire à un juge...

Par **atomizer**, le **07/01/2013 à 14:09**

bonjour ...quand manifestement celui-ci n'a pas pris connaissance d'un dossier avant de rendre sa décision ??? (puisque je n'ose imaginer/supposer une complicité avec le défendeur)rrnrEn effet, je suis victime d'une tentative d'escroquerie, d'insultes et menaces, avec toutes preuves matérielles tangibles dument fournies en les formes et délais requis, et alors que le défendeur n'a apporté aucune contradiction à ces documents, ni donné quelconque signe de vie (ni ne s'est même présenté à l'audience !).rrnrA ce jour, 8 personnes de mon entourage que j'estime censées, tombent à la renverse lorsque je leur montre ce dossier et ses conclusions !rrnrQue puis-je (ou dois-je ?) faire en pareilles circonstances ?rrnrLe litige porte sur moins de 800 €rrnrJe peux donner des détails en privé ou ici si le forum l'accepte.rnrnMerci pour votre aide.rnrnLe sentiment d'injustice est très désagréable, bien plus encore que le préjudice matériel, pourtant conséquent, puisque même si la tentative d'escroquerie proprement dite a échoué, j'en reste pour plusieurs centaines d'Euros de ma poche ! Et je suis qui plus est demandeur d'emploi non imposable !